

Communiqué de presse

## **Rapport ANSES\* : les entreprises de travaux publics se tiennent à la disposition des pouvoirs publics pour préciser la réglementation sur les dispositifs de prévention adaptés aux particules minérales allongées**

*Paris, le 17 décembre 2015 / Saisie par les pouvoirs publics en 2014, l'ANSES a publié son analyse et ses recommandations concernant la distinction entre les fibres d'actinolite asbestiforme et les fibres d'actinolite non asbestiforme issus des fragments de clivage dans les matériaux utilisés dans le Bâtiment et les Travaux Publics.*

Le groupe de travail de l'ANSES a souligné la complexité du dossier analysé. Le bilan de ce rapport scientifique conclut que ni le risque, ni l'absence de risque, n'est avéré. L'ANSES expliquant qu'il y a un doute sur la possible existence d'un risque lié à certaines particules minérales allongées.

Les entreprises de travaux publics ne transigeront pas avec la prévention. Elles réalisent depuis des années des efforts considérables en ce sens, disposent de dispositifs de prévention éprouvés et sont prêtes à étendre leur mise en œuvre. Depuis des années, en cas de doute sur la possible existence d'un risque, elles ont chaque fois agi en ce sens.

Face au doute, par mesure de prudence, les entreprises du secteur des travaux publics ont appliqué, et continueront d'appliquer des dispositifs de prévention spécifiques et adaptés, en relation constante avec les acteurs de la santé au travail avec lesquels, depuis des années, sont menées des études permettant de maîtriser les risques.

\* Rapport ANSES relatif aux effets sanitaires et à l'identification des fragments de clivage issus des matériaux de carrière

Les entreprises de travaux publics proposent qu'un travail immédiat soit engagé avec les pouvoirs publics, l'ANSES, les donneurs d'ordre et les autres filières professionnelles concernées par le rapport de l'ANSES, car à la lumière des progrès scientifiques, il est essentiel de préciser les réglementations, pour rendre la prévention toujours plus efficace.

### **Contact presse :**

Michel SALION / agence Manifeste / Tél : 01 55 34 99 80 / Mob : 06 22 96 53 41

Mail : [michel.salion@manifeste.fr](mailto:michel.salion@manifeste.fr)

**L'Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française (USIRF)** réunit 90 000 salariés qui réalisent les travaux liés aux routes, aux voiries urbaines et à leurs aménagements, sur tous les points du territoire, ce qui représente un chiffre d'affaires annuel de 14 milliards d'euros. Pour en savoir plus : [www.usirf.com](http://www.usirf.com)

**La Fédération Nationale des Travaux Publics** regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 260.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr)

### **Lexique :**

**Fragments de clivages** : produit du concassage de roches, sous forme de granulats de tailles variables, adaptées aux différents usages de la construction (bâtiment/béton et travaux publics/enrobés routiers).

**Particules minérales allongées (PMA)** : poussières issues de fragments de clivage, notamment d'amphiboles, ayant pour caractéristique physique d'avoir les dimensions d'une fibre mais pas nécessairement de forme asbestiforme.

**Actinolite** : roche de la famille des amphiboles répandue en France. Dans sa forme majoritaire, il est considéré comme un minéral banal. Rarement (environ 2 %) certains minéraux d'actinolite peuvent être amiantifères, c.-à-d. contenir en leur sein des fibres d'amiante.

**Amphiboles** : famille de minéraux silicatés très largement répandue dans la nature. Ce sont des minéraux durs et lourds qui se présentent sous forme cristalline allongée. Les amphiboles sont présentes sur environ 70 % du territoire hexagonal et communément utilisées par les industries de la construction pour fabriquer différentes formes de gravier (pour les routes, les bétons, les ballasts ferroviaires, etc.).

**Asbestiforme ou amiantifère** : caractéristique physique de certains minéraux de nature fibreuse particulière (longueur, diamètre et souplesse).